

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

BULLETIN

DE LA

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)

LISTE ET ADRESSE DES MEMBRES DE LA COMMISSION
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE JANVIER, AVRIL,
JUILLET, OCTOBRE 1918
NOTICES ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

XXXVIII^e VOLUME



VERSAILLES
CERF, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE
59, RUE DUPLESSIS, 59

1919

LA PIERRE TOMBALE

DE

JEAN LE VICOMTE DE CORBEIL

A L'ABBAYE DES VAUX-DE-CERNAY

Les fouilles que la baronne Nathaniel de Rothchild a fait pratiquer, en 1873, dans son domaine des Vaux-de-Cernay, ont amené la découverte de plusieurs monuments funéraires, malheureusement tous endommagés. L'un des plus complets est une tombe plate dont voici l'épithaphe, presque entièrement conservée :

CI : GIST : MONS : IEHAN : LEVICOVNTE :
DECOVRBVEL : IADIS : CHEVALIER : QVI :
TRESPASSA : LAN : DE GRACE : MIL : CCC :
ET : XXXIII : LE XXIII IOVR : DEMAY : PRIEZ POVR.....

C'est un trapèze de pierre, long de 2^m16, large de 1^m19, à la tête, et de 1^m01, aux pieds. Dans un édicule à pinacles, sous une arcade trilobée, le défunt est représenté les mains jointes, les pieds appuyés sur un chien. Il est vêtu d'une armure de mailles, la tête coiffée du capuchon, les gantelets rabattus. Le visage et les mains, qui étaient, sans doute, rapportés en marbre, ont disparu. Sur l'armure est passée une cotte d'armes; des ailettes sont fixées aux épaules; un écu pend, par dessus l'épée, au flanc gauche. La cotte d'armes, les ailettes et l'écu sont armoriés. Le blason est losangé d'hermine et d'un émail indéterminé, au bâton brochant.

M. de Lasteyrie qui, le premier, a publié ce monument (1), pensait, que le défunt était un vicomte de Corbeil.

« Nous n'avons pu, dit-il, trouver aucun renseignement sur le vicomte Jean qui mourut la sixième année du règne de Philippe de Valois, et qui aura mérité par quelque bienfait le droit de sépulture dans l'église abbatiale des Vaux-de-Cernay ».

Les auteurs qui, à ma connaissance, ont parlé, après M. de Lasteyrie, de notre pierre tombale (2), n'ont point identifié le chevalier dont elle a recouvert les restes.

J'ai trouvé quelques documents qui le concernent.

Jean le Vicomte, écuyer, et demoiselle Perrenelle sa femme, passent une transaction avec un bourgeois de Paris, le vendredi avant la Nativité de Saint-Jean-Baptiste (20 juin) 1315 (3). Bientôt, Jean le Vicomte devint chevalier et maître d'hôtel du Roi; il est ainsi qualifié dans une vente de bois faite, en 1316 ou 1317, à son profit et à celui de « madame Perrenelle », sa femme, par Guillaume dit Estandart, écuyer, seigneur d'Olivet, héritier de feu monseigneur Guillaume Estandart, chevalier, connétable de Sicile (4).

« Jehan le Vicomte de Corbueil, chevalier, seigneur de Villepareur (5) en partie, » présenta le dimanche) après la Pentecôte (6 juin) 1316, à l'abbé de Saint-Denis, un aveu des biens qu'il tenait en fief de l'abbaye, au Clos de Munoy, à Saint-Ouen (6), à Bruyères (7), au Mesnil-Mautemps (8), à Mauny (9) et à Poitronville (10).

Ce qu'il possédait en cette dernière localité est spécifié comme il suit : « Certaines terres ou friches es sablons que sont entre Bruyères et Poitronville. Desquels sablons, les pottiers de Paris, prennent sablon par paiant quatre deniers et iiii pots de terre à Pasques, tous ceulx de Paris qui ont four à cuire pots de terre ».

(1) *Inscriptions de la France*, t. V. p. 296, 297.

(2) L. Morize, *Étude archéologique sur l'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay*, p. 112, 113; J. Depoin, *Les vicomtes de Corbeil et les chevaliers d'Etampes au XII^e siècle*, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, 1899, p. 12, 13.

(3) Bibliothèque nationale, Nouveau d'Hozier, 331, dossier 21, folio 9.

(4) Bibl. nat. Cabinet d'Hozier 332, dossier 9343, folio 3 v^o; Pièces originales 2983, dossier 66306, folio 3.

(5) Villepreux. Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. de Marly-le-Roi.

(6) Saint-Ouen-sur-Seine, Seine, canton de Saint-Denis.

(7) Commune de Bagnolet (Seine, canton de Pantin).

(8) Auj. Ménilmontant.

(9) Fief situé à Belleville.

(10) Archives nationales, S. 2439, p. 219.

On sait que Poitronville est devenue Belleville au ^{xvi}^e siècle. Les sablières de ce lieu sont connues. C'est de son sol sablonneux que Belleville a tiré le surnom qui lui est donné dans les textes du ^{xvi}^e et du ^{xvii}^e siècles : *Bellavilla super Sabulum*, *Belleville-sur-Sablon* (1). Il me paraît d'un certain intérêt de signaler l'emploi qui était fait du sable de Belleville par les potiers parisiens.

Le 3 avril 1321, Jean le Vicomte, co-seigneur de Villepreux, plaide au Parlement contre le procureur du Roi, conjointement avec Jean de Vendôme et Jean de Villepreux, chevaliers, au sujet de la justice de Villepreux (2).

Jean le Vicomte était l'ami, peut-être le parent, de Guy de Chevreuse, châtelain de Neauphle (3). Après la mort de ce dernier, sa veuve se remaria ; elle épousa Jean d'Egreville, chevalier (4). En conséquence, les filles qu'elle avait eues de son premier mari se trouvèrent placées sous la garde de leur beau-père. Les amis de Guy de Chevreuse craignirent que Jean d'Egreville n'abusât de son pouvoir.

Ils se réunirent pour exiger de lui et de ses deux fils des garanties. Il fut convenu que les d'Egreville ne feraient faire « mariage ne alienacion des filles dessusdictes » sans l'assentiment des amis de Guy de Chevreuse ; c'étaient : Amaury de Meulan, Jean le Vicomte, Colard Morhier, Simon de Chevreuse, Jean de Villepreux, tous chevaliers, Ansel et Galot de Chevreuse, écuyers. L'engagement fut constaté solennellement par le Parlement, et on stipula qu'au cas où il ne serait pas observé, les d'Egreville paieraient une somme de quatre mille livres aux amis de Guy de Chevreuse (5).

La femme de Jean le Vicomte se nommait Perrenelle de Villefavreux (6). Devenue veuve, elle donna, le jeudi après la mi-août (19 août), et le mardi après Notre-Dame des Avents (14 décembre) 1333 à l'abbé de Saint-Denis, le dénombrement des fiefs qu'elle tenait à Mauny, près du Pré-Saint-Gervais, et aux environs (7).

(1) Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, édit. Bournon, t. I, p. 468, et additions, p. 558.

(2) Boutaric, *Actes du Parlement*, n° 6744.

(3) Voir, sur ce personnage, A. Moutié, *Chevreuse*, dans les *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, t. III, p. 212-223.

(4) Voir Quesvers et Stein, *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. IV, p. 194.

(5) Arch. nat., X¹⁰ 1323, n° 86. Boutaric, *Actes du Parlement*, n° 7291.

(6) Villefavreux était un écart de la paroisse de Bièvres.

(7) Arch. nat., S. 2439, p. 107, 109.

La famille le Vicomte a conservé pendant longtemps les biens relevant de Saint-Denis et la portion de la seigneurie de Villepreux que Jean avait possédés (1). Je ne veux point établir ici la généalogie de cette maison. Il me suffira de dire que, sous Louis XIV, elle était fixée dans la généralité d'Orléans; deux de ses membres quittèrent alors la France pour aller servir le duc de Brunswick. Leur sœur, Charlotte le Vicomte, fut assignée par l'intendant d'Orléans, en 1667, pour prouver sa noblesse. Elle présenta les titres nécessaires et, à cette occasion, fit déclaration des armoiries de sa famille qui étaient : *losangé d'argent et de gueules, chaque losange d'argent chargée d'une moucheture d'hermine* (2).

Ce sont, à la différence du bâton (sans doute une brisure de puiné), les armes qui décorent le costume de Jean le Vicomte de Corbeil sur la tombe des Vaux-de-Cernay.

Faut-il admettre, avec les auteurs qui se sont occupés, avant moi, du monument, que Jean le Vicomte de Corbeil possédait la vicomté de Corbeil ?

J'en doute fort. La manière dont se présentent les mots « le Vicomte », et, le « Vicomte de Corbeil », dans les textes qui le désignent, me porte à croire qu'ils constituent son nom et non pas son titre. Dans un de ces documents, il est appelé « Jehan le Vicomte de Corbueil, chevalier, seigneur de Villepareur en partie » (et non « Jehan, chevalier, vicomte de Corbueil, seigneur de Villepareur »). Ailleurs nous le voyons nommer « monseigneur Jehan le Vicomte », sans plus ; sa veuve est dite « noble femme madame Perrenelle de Villefavreus, jadis femme de noble homme feu monseigneur Jehan le Vicomte, chevalier (3) ». D'autre part,

(1) Aveux présentés à l'abbé de Saint-Denis par Jean le Vicomte de Corbeil, écuyer, seigneur de Villepreux en partie, le 19 août 1349 ; par Jean le Vicomte de Corbeil, chevalier, seigneur en partie de Villepreux, le 26 décembre 1353 ; par Guillaume le Vicomte de Corbeil, écuyer, seigneur de Villepreux en partie, le 22 septembre 1382 et le 18 novembre 1398 ; par la veuve de Guillaume le Vicomte, au nom de ses enfants, le 11 octobre 1409 (Arch. nat., S. 2439, p. 29, 215-217, 285). Le 27 mai 1497, Guillaume le Vicomte vendit les biens qu'il tenait de l'abbé de Saint-Denis à Mauny, Poitronville et lieux environnants, à Louis Malet de Gravelle, amiral de France (Arch. nat., S. 2436, p. 164). Jusqu'au xvii^e siècle, les le Vicomte ont conservé un domaine féodal à Villepreux (Bibl. nat., Nouveau d'Hozier 331, dossier 7721, fol. 9-17).

(2) Bibl. nat., Nouveau d'Hozier 331, dossier 7724. Cf. A. Maquet et A. de Dion. *Nobiliaire et armorial du comté de Montfort-l'Amaury*, p. 462.

(3) Arch. nat., S. 2439, p. 107.

nous savons que la vicomté de Corbeil appartenait, du vivant de Jean le Vicomte, à la famille de Villepesque (1).

Il est possible que Jean le Vicomte soit issu de l'une des familles qui ont possédé la vicomté de Corbeil, antérieurement au XIV^e siècle, famille qui aurait conservé comme surnom héréditaire le nom de la dignité dont elle avait été investie (2).

MAX PRINET.

(1) Villepesque ou Villepescle, commune de-Lieussaint (Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Brie-Comte-Robert). Un texte de 1316 mentionne « Petrum de Villepeske, equitem, vice-comitem de Corbolio », parmi les poursuivants ou maîtres des requêtes de l'hôtel du Roi. Faut-il croire, avec M. Lehueur (*De hospitio regis*, p. 30), que ce personnage est le même que Ferry de Villepesque, dit Briard, qui siégea au Parlement et présida cette cour, sous le règne de Charles le Bel ? (Voir : Blanchard, *Les Généalogies des maîtres des requestes*, p. 10 ; J. Viard, *Journaux du Trésor de Charles le Bel* nos 3629, 3817, 6406-6408, etc. Cf. Dossiers bleus 673, dossier 17883, fol. 1). La vicomté de Corbeil et la terre de Villepesque appartinrent plus tard à Gilles Malet, le célèbre garde de la librairie des Rois Charles V et Charles VI, et à ses descendants. A l'époque où la vicomté de Corbeil était incontestablement la propriété des Malet, les successeurs de Jean le Vicomte de Corbeil sont appelés, comme lui, « le Vicomte de Corbeil » et « le Vicomte », alternativement.

(2) Depuis que j'ai donné lecture du présent mémoire à la Commission des Antiquités et des Arts, j'ai eu connaissance d'un nouvel article de M. J. Depoin sur les vicomtes de Corbeil, où sont utilisés plusieurs des documents dont je me suis servi moi-même (*Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil*, 1914).